

ARCHIVES DE LA GRANDE CHARTREUSE



CHARTREUSE de **ROSTOCK**

↻ La Loi-de-Marie ↻

(PROVINCE DE SAXE)

Le dernier Prieur Marquard Behr et la suppression
de la chartreuse

Marquard Dehur, dernier Sire de la Chartreuse, Marienche
près Rostock et la ruine de la Chartreuse.

Sur le bord gauche du fleuve, Warnow, entre Rostock et Warnemünde se trouve isolément une métairie métairie primitive Narne, appelée de nouveau, "Marienche" au moyen-âge se trouvait ici, un demi lieu de la grande ville de Rostock, en sa face, et pas loin du monastère de Cisterciens Soboran, la renommée Chartreuse "Marienche", de laquelle il n'y a plus rien à voir depuis 3 siècles; c'est à peine qu'on remarque en remontant le fleuve, la métairie à la place où se trouvait autrefois l'église avec son monastère qui dominait tout les environs. L'ordre des Chartreux a été fondé en 1086 par un chanoine de Rheims, nommé G. Stouffier natif de Cologne, qui s'était retiré avec 6 compagnons dans la solitude de la Chartreuse près Grenoble pour y mener une vie mortifiée d'essence érémitique et en même temps cenobitique. C'est l'origine de l'ordre anster des Chartreux qui a reçu son nom de l'endroit où il a été fondé et qui se répandit lentement sur toute l'Europe. Chaque monastère avait à sa tête un prieur; tous les monastères, partagés en 12 provinces, étaient sous le prieur de la grande Chartreuse qui était en même temps général de tout l'ordre. L'ordre se distinguait ~~aussi~~ ^{de} tous les autres par son austerité, sa solitude, son travail et sa science. Les moines devaient garder ~~un~~ grand silence ~~et~~ la solitude. En dehors de certains jours ils ne devaient pas parler et quand ils parlaient, en peu de mots; ils devaient garder la cellule et ne pouvaient pas quitter le monastère sans une permission spéciale, ils y devaient travailler continuellement et s'abstenir de tout aliment apprêté au gras. Ils s'occupaient de travaux manuels, surtout de l'étude et de copier des livres, ce qui est un grand honneur pour l'ordre c'est qu'il n'a jamais eu besoin de réforme tandis que les autres ordres commencent peu à peu se relâcher ~~et~~ ~~diminuaient~~ ~~transgresser~~ ce qui était cause de la ruine de bien des ordres. La vie des Chartreux était agréable ~~parce qu~~. Les Chartreux se distinguaient par leur science, leur grande piété et par une observance exacte de la règle et c'est pour quoi leur renommée était plus grande et plus pure que celui des autres ordres. La pureté de leur règle était inviolable et la révérence envers les apôtres fugitifs et de solécissants était dure. Il y avait peu de monastères de femmes; dans le cours des temps ils ont été tout à fait défendus. Toute conversation avec des femmes leur était interdite, ils ne pouvaient pas même confesser les femmes. Les Chartreux étaient morts au monde. En mois d'avril 1404 les visiteurs de Somme et de Vordlingen fixaient pour les religieux les limites de la Chartreuse de Marienche; les religieux pouvaient aller avec la permission du Sire jus qu'au fleuve d'un côté et jus qu'au village "Marienche" de l'autre; les deux limites étaient marquées par des fessis et semblaient suffisantes; cependant on avait défendu aux femmes de s'y montrer. Le Sire avait la permission de pouvoir ~~regarder~~ faire 8 lieues autour du village. L'habit des Chartreux était tout blanc avec une chappe noire. Au 14^e siècle il y avait encore beaucoup de monastères, maintenant il n'en existe que bien ~~peu~~ peu.

En 1396 le maire de Rostock, Winold Baggel fonda la Chartreuse de Marienche, en même temps qu'on bâtit l'église de St. Gertrude à Rostock qui a aussi disparue Winold Baggel était d'une ancienne famille patricienne noble, qui se distingua par ses richesses et par son pouvoir. Il mourut en 1402. La famille pour avait pour blason un bachelier avec une corne à droite et 3 roses à gauche s'éteignit au seizième siècle Winold Baggel était en 1378 conseiller à Rostock et en 1393 maire de la ville. Il montra dans ce temps de la dévotion et d'Ab^{te} Albert roi de Suède et dans les affaires Ransialiques beaucoup de capacité et prêta 500 marcs pour la délivrance du roi.

Immédiatement après la délivrance du roi, le 26 Sept. 1395 il fonda la Chartreuse de Marienche. Cette fondation est un grand et honorable monument pour la délivrance de la patrie. Winold Baggel faisait tout ce qu'il pouvait faire aux chartreux. Winold Baggel fonda avec son beau-père cette maison.

Dans les statuts des Chartreux de Marienche on trouve ce mot: Anno Domini 1396 hoc claustrum inceptum est per dominum Winoldum Baggele pro. consensu Rudolphi et Mariani Burken uxorem eius.

Le jour de la purification de Marie, le 2 février 1396 Winold Baggel fonda la chartreuse de Marienche. Sans les archives on lit: Le maire Winold Baggel et le citoyen Mathias de Borke, à Rostock, avec le plein consentement de leurs parents et héritiers donneront pour continuer à bâtir sur la pierre angulaire que Jésus-Christ a posée, au Très-Haut, Dieu et Roi, en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie et de tous les saints, leur métairie Mergene avec tout ce qui y appartient, sous condition qu'on y bâtit une chartreuse et qu'on y prie pour le premier fondateur du monastère. D'après la chronique du monastère on cite après Winold Baggel son épouse Marie de Burken, qui favorisa beaucoup la fondation et donna tout ce qu'il appartenait. La fondation se fit des nuit des 2 autres maires et 4 conseillers de la ville, ainsi d'un seigneur notaire de la ville Conrad Stomer, vicaire à Notre-Dame et scolastic à Schwierin et d'autres témoins.

Le 27 février 1396 le roi de Suède et duc de Mecklenbourg, Albert, donna son consentement royal (consensum regium) pour la fondation d'une chartreuse à Mergene, plein de bon vouloir pour les chartreux comme les combattants les plus forts d'Israël et d'Byzantique Dieu qui s'est laissé tomber à cause de ses péchés dans le pouvoir et de tentation de ses ennemis le confirmera et l'affirmera l'affirmera par les prières des chartreux à son retour chez lui. La fondation et la confirmation de la chartreuse en 1396 au mois de février ne se fit pas sans égard au mariage du roi Albert avec la princesse digne de Brunswick qui fut célébré dans le même mois: La fondation était une dote digne et un témoignage de la fidélité des conseillers de Rostock envers leur prince.

Sans les autres documents de la fondation on appelle la ferme, sur laquelle la chartreuse fut fondée, Mergene et Mergene et c'était l'ancien nom du village. Le professeur Schröter a trouvé avant la fondation du monastère dans les archives de Rostock 10 documents sur ce village, dans lesquels il s'appela de 1333 à 1395 toujours Mergene et Mergere. L'endroit Mergene était en 1333 un fief de la noble famille de Darnkorn qui le vendit à des patriciens de Rostock. En 1393 un citoyen de Rostock Wanzberg vendit une moitié et en 1395 le chevalier Mathias d'Arckow l'autre moitié du village et de la métairie Mergene au maire Winold Baggel et en 1395 celui-ci vendit cette moitié à un citoyen de Rostock Mathias de Burken. De ces deux la possession passa à la chartreuse.

Le 8 Sept. 1396 l'évêque Rodolphe de Schwierin confirma la ferme plantation, lui accorda une indulgence et la rebâta avec beaucoup de solennité. L'évêque Rodolphe était un duc de Mecklenbourg, fils du duc Jean I. de Mecklenbourg - Margard, qui avait beaucoup contribué à la délivrance du roi Albert, Rodolphe était cousin du roi Albert. La fondation a été favorisée par des princes qui avaient été prisonniers avec le roi Albert. Rodolphe dit lui-même dans la bulle de confirmation que le roi Albert et son fils Erich, le comte Günther de Lindow, son oncle, le comte Albert de Holstein et lui-même étaient faits prisonniers par la reine Marguerite. Rodolphe était autrefois par la promotion du roi évêque de Hara en Pologne, mais il perdit son évêché en 1389 par sa démission, en 1390 il fut mis sur le siège de Schwierin. L'évêque Rodolphe avoue dans le document de la confirmation que c'étaient surtout le comte Günther de Lindow son oncle avec d'autres personnages illustres qu'il avait poussé de permettre aux chartreux qui étaient favorisés de différents princes, de se fixer dans le pays. Le comte Günther était personnellement prisonnier à Rostock quand on les avait confirmés. Par ce que l'ordre comme dit l'évêque, bulle comme une école de maître et comme l'annonce, il confirme la donation de la ferme de

Mergene
Chartre
de cet
exempl
coh
le dou
même
Caeli
Le mo
ainsi
qui e
Marien
caeli
on Me
ou jor
vent
de Me
Ce no
mona
L'ann
jour d
du ca
monia
de Sch
de la p
et de
Le juil
Hue
mona
il pa
Sans
ne pou
pus n
La fer
de l'a
vaste
La sol
et de
frag
des ro
Tous
enrou
En 6
mont
So la
En 14
Winol
et un
paes
La vil
nelle
grêtr

3
Hergene et d'une maison dans la ville de Rostock, qui s'appelle le nouvel hôpital, à l'ordre des
Chartreux afin que ^{pour} toute la patrie, pour le pays de Hellenbourg et pour les autres pays salubres
de cette fondation, afin que la benediction de la paix s'épanouisse, la vertu s'augmente et le
exempta la chartreuse de la juridiction épiscopale et quod ab omni nostri pontificatus
coherescere est exemption et confia la direction au général de l'ordre. L'évêque donna dans
le document de sa confirmation au monastère le nom de Coeli maenia, mais dans le document
même il lui donna un sens étymologique du nom Hergene, qu'on ne s'est jamais servi du nom
Coeli maenia. il dit: Hergene veut dire en allemand Marien - et, c'est en latin Mariae
Le mot Coeli maenia vient de maenia, comme Mariae est une vraie caelens monastère
ainsi Coeli maenia a le même sens que Lex Mariae. Il finit dans cette longue étymologie
qui est certainement rare dans un document. Hergene ~~est~~ veut dire autant que
Marien che, Marien che est une vraie Himmelszimme (Coeli maenia), ainsi Hergene est aussi une
Coeli maenia. Cette explication de Her - gene ou Her - gene ou Her - gene, par Hergen -
ou Hergen - e n'est pas précisément une étymologie, mais tout simplement un jeu de mots.
On prononce et se voit en vieux allemand au lieu de Marie Hergen, en bon allemand che
veut dire; statut, législation, ordre. C'est pourquoi on a traduit le mot Hergen - e par lui
de Marie, ou ordre de Marie; la traduction mot à mot en latin de ce nom est Lex Mariae.
Ce nom Lex Mariae plaisait beaucoup, d'autant plus qu'il ressemblait beaucoup au vieux
nom ven de que le nom Coeli maenia ne fut jamais connu, mais qu'on n'employa depuis
l'année 1404 dans ces documents et dans les sceaux que le nom Lex Mariae. Encore au
jour d'hui on entend prononcer le peuple le nom de la femme Marie.
Au commencement le nouvel hôpital dans la ville de Rostock servit de maison aux premiers
moines. Le 3 mars 1399 le protonotaire de la ville Conrad Dimer, scolastique de la cathédrale
de Schwerin qui favorisa beaucoup la fondation du monastère et qui assista à toutes les affaires
de la fondation, donna avec ses frères Henri, vicaire à l'église de St. George et Mathieu, vicaires
et de best, conseillers à Purchim, au recteur du monastère Coeli maenia, Jean Schelp sans doute
le premier frère des chartreux demeurants à la métairie entre Warnow et Rostock
Hennars de Spennigz de Rostock, du village Evershage pour achever la construction novi
monasterii - ad constitutum incepti. En 1404 et 1405 la maison a été incorporée à l'ordre
il paraît que la construction a été fort de là finie à ce moment.
Dans la description le monastère a toujours porté le nom "Marienche". Et l'endroit même on
ne prononce aujourd'hui que Hargne et le nom bien prononcé "Marienche" n'est pas connu
pas même dans les environs.

La ferme économique actuelle ne consiste que de nouveaux bâtiments. Il n'y a plus rien à voir
de l'ancienne Chartreuse. Tous près derrière la ferme, vers Warnow, se trouve une plaine herbeuse
vaste et élevée sur laquelle se trouvent quelques arbres fruitiers. Ce endroit s'appelle aujourd'hui
la solitude et ne peut pas encore aujourd'hui être cultivé parce qu'il est plein de débris
et de pierres. Ici se trouvait autrefois la chartreuse. On a découvert encore quelques briques et
fragments des cellules, qui peuvent venir de temps récents. En 1867 on ne trouvait
des restes de la chartreuse qu'une brique de terre argileuse rose d'un pilier de l'église.
Tout près de cette plaine était autrefois un petit étang. Derrière de cet étang qui s'appelle
encore aujourd'hui (Mühlenteich) se trouve dans les vieux temps le monastère du monastère.
En bas au fleuve (Warnow) était une prairie dans laquelle on remarque une petite
montrouille. Ici se trouva autrefois au début la fondation de la chartreuse, une terre seigneuriale.
So la ferme on a une vue superbe sur le Warnow à la ville de Rostock.
En 1447 la chartreuse de Marienche assura par écrit à un des fils du fondateur, du maire
Wivold Baggel, qui s'appelaient aussi Wivold Baggel une prébende perpétuelle, et le logement
et une cellule en pierre près de la porte d'entrée, pour sa personne à vie pour y vivre honnêtement
paiblement, humblement et chastement.

La ville de Rostock avait au commencement du 15 siècle beaucoup de clergé, comme une grande
ville a ordinairement 4 paroisses, St. Pierre, St. Nicolas, St. Marie et St. Jacques avec beaucoup de
prêtres, un hôpital de St. George, de St. Esprit, une église de St. Gertrude, un monastère des Franciscains

chartreuse, Marienche, jusqu'à ce qu'il éclata la réformation luthérienne.
La réformation luthérienne du Meklenbourg sortit de Rostock, elle d'après que le vicaire Joachim
Stüter avait déjà commencé à prêcher courageusement l'Évangile à l'église de St. Pierre en 1523
et s'était marié en 1528, le progrès ne pouvait plus être retenu, surtout depuis le martyre
de Stüter empoisonné le jour de la Pentecôte 1531. Le conseil qui n'était pas encore d'accord
entre eux, ne pouvait pas résister à un tel mouvement. Après avoir admis en 1529 sur la demande
de dix citoyens des prédicateurs évangéliques (protestants) à toutes les paroisses, le culte papiste
fut aboli de l'autorité chez tout le clergé le dimanche des Larmes, le 1 avril 1531 et en
1534 les monastères des Dominicains et Franciscaïns furent fermés et confisqués. Le cha-
pitre à St. Jacques existait encore quelque temps, mais en même temps on faisait le culte
protestant. Les derniers chanoines essayaient de continuer leur rôle, surtout le plus
benin de tous les papistes à Rostock, le magistrat Selhlev Same qu'ardi, vice-docteur
du chapitre, officier de l'archidiocèse de Rostock, curé à Tessin qui poursuivait jusqu'à
sa mort qui arriva à la fin du mois d'avril 1556, avec une entêtement et impertinence
tous ceux qui ne pensaient pas comme lui. Il était un des derniers papistes du pays
plus de courage montrèrent le couvent des religieuses de St. Crux. La maison des frères de
la vie commune, les moines cisterciens de Soboran dans leur maison à Rostock nommée
la ferme de Soboran et les chartreux de Marienche qui avaient aussi une maison dans
la ville, tous dans la paroisse de St. Jacques, à laquelle appartenait aussi l'université.
Les religieuses de St. Crux résistèrent en 1532 aux menaces et prières, et un prédicateur
se voyait obligé en 1533 de quitter sa place devant la violence sans bornes des religieux.
Le couvent avec 3 autres maisons existait encore aujourd'hui.
Les frères de la vie commune durent en 1532 quitter l'habit et se mettre en 1533 sous
la surveillance du conseil; non seulement ils furent menagés par un vintre d'uns
la réforme, mais même honorés. Lors qu'en 1534 les couvents et d'autres sociétés
religieuses furent supprimés, on laissa les frères de la vie commune tranquillement
dans leurs possessions et même on les obligea de continuer leur école allemande
comme elle était depuis bien des années. Les frères ne pouvaient pas obtenir plus, parce
que l'avant dernier recteur Martin Hillmann n'aurait pas été assez ferme.
Hillmann mourut avant la dernière tempête qui en 1558 anéantissait tout à fait
l'église catholique romaine en Meklenbourg sous le duc Jean Albert I. et Hillmann
succéda comme dernier recteur le digne frère maître Henri Arsenius qui était en même
temps maître et professeur de l'université de Rostock. Lors qu'en 1559 la plupart des
couvents en Meklenbourg et aussi la chartreuse de Marienche furent fermés, les frères de la
vie commune. Lors qu'ils voyaient bien que leur congrégation ne pouvait plus exister long
temps, les 4 derniers frères d'ouvrièrent en 1559 toute la propriété du couvent à la ville de
Rostock, par laquelle ils l'avaient acquise et ne demandèrent l'usufruit des revenus
que pour le temps de leur vie. Ensuite en 1560 on établit dans le couvent un séminaire
et en 1571 Henri Arsenius fit de nouveau à l'université un cours de la langue grecque
à l'université qui était à ce moment à sa hauteur. Henri Arsenius était un homme
excellent homme; il était zélé, pacifique et digne, pure dans sa conduite et ferme
dans sa foi, instruit et jusqu'à la fin de sa vie plein d'amour pour les sciences; il acquit
l'estime de tous les hommes instruits qui vivaient à la ville de Rostock au 16
siècle à l'université de Rostock, et comme il était encore longtemps présent dans cette
ville protestante comme la dernière ruine d'un vieux grand bâtiment, personne n'aurait
toucher et offenser le digne homme. Une telle dignité mérite pas moins de reconnaissance
que l'espérance et la conduite de toute la société et c'est ainsi que la fondation ne
succomba pas à une tempête involontaire, mais alla avec tranquillité, tranquillement et
au devant de la destruction.

Une grande dignité et fermeté dans le combat et dans la ruine montrèrent les chartreux
de Marienche qui non seulement résistèrent fermement jusqu'à la fin violente de toute attaque
mais qui restèrent fidèles jusqu'au dernier moment à la pureté et l'austérité de leur
ordre, et en cela romirent avec les autres frères de la ville de la vie commune dans la ville de Rostock.

Tous
l'air
tout
du
1481
1502
Sch
du
de
fave
Sch
mar
Ange
derr
mar
La
San
de
men
à
dist
fr
jo
qu
l'an
l'un
et
die
qual
ver
sop
con
de
cel
de
Le
du
ce
cl
rel
et
pr
vie
San
j
et
des
re
ga
al
l'

avec deux autres religieuses quitta contre la 41. obéissance et contre la règle de l'ordre son abbaye pour assister à l'enterrement de Joachim de la Lûke. Le lecteur Haggbert dit en se moquant de cette transgression de la règle: Voyez, comme nos sœurs sont allées, se promener sans raison. Que le bon Dieu leur pardonne. Ainsi vit-il. Anne Behr était parente avec ceux de la Lûke, parce que dans l'arbre généalogique de la Lûke Anne Behr est marquée comme étant la femme de Vieke de la Lûke à Kuldow et Luesse, engagiste de Pils, et de Karelus; car cette dame Anne femme de Vieke de la Lûke donna 100 marks au couvent de Ribnitz, d'après le dire de Haggbert. Aussi une femme Kunne Peters donna à ce couvent 60 marks, d'après Haggbert. Il n'y a pas d'autres de cette famille qui ont donné quelque chose au couvent de Ribnitz. On ne sait pas quand le vicaire Anne Behr est morte.

Il est possible que Christine Behr qui était en 1508 Supérieure des moniales cisterciennes de Rochow près Demmin sous la prieure Elisabeth, duchesse de Poméranie, descendit de la famille de Behr de Rügen et de la maison Venhof, cependant on ne peut pas l'affirmer parce que la pièce justificative manque.

Ce sont les événements des recherches sur la parenté du Sireur Margnard Behr, qui seront encore mieux expliqués dans la suite.

Sur la jeunesse de Margnard Behr nous ne savons rien. Probablement il se donna déjà à bien tôt aux sciences et entra dans le clergé, peut-être dans le pays étranger; parce que, comme après le mort de la ligne de Behrenvaed tous de famille de Behr de Rügen furent de nouveau investis en 1491 avec tous les biens, toutes les membres de cette famille de Behr qui vivaient alors, furent nommés, excepté le premier Margnard Behr. Il paraît pour la première fois le 6 mars 1515 lorsqu'il donna engagé à une vicairie de l'église paroissiale de Tribsee Larnass un fermage de 6 marcs du village Korten hagen pour un capital prêté de 100 marcs.

En 1517 Margnard Behr entra après la mort de Hermann Behr qui arriva entre 1507 et 1517 dans l'ordre auster des Chartreux et renonça à ses droits dans le monde, en allant à Marienche. Par suite de cette première marche il prit à Marienche le 18 Sept. 1517 son souverain, le duc Auguste de Poméranie, Jean de Schwab^{pour} ^{nom} ^{de} ^{son} ^{frère} ^{du} ^{feu} ^{Hermann} Behr, son plus proche héritier des biens qui devaient appartenir juridiquement après sa profession au mineur, de confirmer le contenu du contrat arrangé avec ses parents. De là on peut conclure facilement, que Margnard Behr a été fils ou neveu de Hermann Behr à Venhof.

L'arbre généalogique du Sireur Margnard Behr:

Margnard Behr
sur Venhof
1432 - 1462

Hermann
à Venhof
1428 - 1507
† avant 1517.

Margnard, prieur des Chartreux
à Marienche
1507 + 1553.

Anne, vicaire à Ribnitz
1510 - 1530.

Jobst
à Venhof
1529 - 1540.

On est surpris que Margnard n'appelle pas son parent mort son frère, et Hermann est un peu trop vieux pour ses frères et sœurs autant plus qu'il a laissé un fils mineur. Ce n'est pas impossible que le Sireur Margnard était neveu de Hermann d'un père qui est resté mineur et mort très-jeune et l'arbre généalogique est comme il suit:

Margnard Behr à Venhof
1432 - 1462

Hermann à Venhof
1428 - 1507
† mort avant 1517

N. V. (Margnard)?

Jobst à Venhof
1512 mineur.
1529 - 1540

Anne
vicaire à Ribnitz
1510 - 1530

Margnard, prieur des Chartreux
à Marienche.
1507 + 1553

Enfin on pourrait aussi croire qu'il y a deux personnes ^{de} nom de Hermann et l'arbre genealogique est comme il suit:

Margnard Behr à Venhof
1432-1462

N. F. (Margnard ?)

Hermann
1478-1493

Hermann à Venhof
1493-1507

Jobst
à Venhof
1517-1540

Stume, vicaire
à Libnitz
1510-1540

Margnard
Srien
1507-1552

On ne peut pas constater des dates plus exactes. C'est qui est sûr que les dites personnes étaient les parents les plus proches du Srien Margnard Behr et que celui-ci appartenait à la famille noble et à la lignée de Behr à Venhof.

Cela est confirmé par cela que le Srien Margnard nomma le 15 Décembre 1552 à côté de Siver de Seckow, Severd de Wolke et Jürgen et Christoph de la liche les frères Gerd et Joachim Behr ses parents. Gerd et Joachim appartenait à la maison de Vustrow, par conséquent à la lignée princière, à la quelle appartenait Margnard. De la maison de Venhof n'existait en ce moment que Margnard et Francis, avec lesquels la maison s'éteignit en 1561. Que Margnard a été d'une famille noble, on peut le prouver par cela, que Christoph de Silesow à Rensow le nomme le 1 mai 1550 Monsieur Margnard Behr, prieur de la chartreuse, son bien-aimé oncle.

Margnard Behr a été un homme ferme, bien élevé et instruit. Car déjà en 1525 la communauté de la chartreuse de Marienche le demanda comme prieur. On dit le 15 Décembre 1552 ex-pressément qu'il y avait déjà plus de 27 ans qu'il a été élu prieur de la chartreuse de Marienche. Sur cela on est d'accord que son prédécesseur pré-décédé Henri Eleri est nommé pour la dernière fois en 1523. Sans un document on dit qu'il n'a été élu prieur à Marienche que le 1 mai 1528. D'en avant, en 1524 Stume Behr a été élu au convent de Libnitz gouvernant de la priouise Uraule.

Le gouvernement du prieur Margnard Behr tomba dans le temps le plus difficile pour le monastère parce que les flots de la réforme qui allait en augmentant surtout à Rostock avançaient peu à peu toutes les anciennes fondations. Lorsque Margnard étoit prieur, Joachim Kitz précha déjà publiquement la doctrine protestante à Rostock, et déjà les années suivantes toutes les fondations catholiques furent supprimées ou tellement opprimées qu'elles s'étaient retirées de l'activité publique. Seulement les chartreux à Marienche, dans forts dans la vie évangélique restèrent fidèles à leurs règles, sans chanceler ou céder semblables aux frères de la vie commune dans la ville qui conservèrent gardèrent, il est vrai, leurs sentiments mais qui peu à peu reformèrent leurs convents selon le nouveau esprit. Il est dit expressément qu'en 1529 la chartreuse de Marienche est restée catholique dans sa constitution. Le 14 Sept. 1530 l'empereur Charles V sur la diète à Augsbourg prit sous sa protection les chartreux de Marienche à cause de leur vie édifiante, leur fidélité envers la règle et leur soumission envers l'empereur et l'empire et leur confirmation tous les droits et possessions. Le 1 avril 1531 le culte catholique papiste a été aboli par le magistrat à Rostock.

Dans la même période tombe la première dispute des Chartreux avec le conseil de la ville de Rostock. Les chartreux de Marienche étaient tout à fait libres et étaient même pas même de la fondation sous la juridiction épiscopale. Mais ils avaient un commerce pour leurs vintages et aussi deux maisons dans la ville de Rostock; d'après le compte rendu du 1 février 1552 ils avaient une maison dans la Breitenstrasse, d'après un autre de 1529 dans la paroisse de St. Jacques, et d'après un rescrit du 8 Sept. 1539 ils avaient aussi une dans la rue de Burgwall. Le conseil se regarda pour ces deux maisons qui étaient sûrement dans la ville comme magistrat des chartreux. Le conseil fit aussi peu attention à ses voisins et les actions de la réforme n'étaient pas exemptes de force violence et d'empiétement qui avaient le goût du moyen-âge. Ces efforts se manifestèrent bientôt dans une grande dispute, au moment où le conseil défendit le service catholique dans la ville.

L'ordre des chartreux demanda une fidélité inviolable envers la règle jusqu'à la mort et c'est pourquoi on peut comprendre pourquoi les frères étaient contre tout changement. Aussi ferme que la fidélité de moines, était la sévérité de l'ordre et les castels vigilants et desobéissants.

Chaque chartreuse avait une prison pour y renfermer les moines criminels. ^{aucun moine} ^{pourrait} ^{sans} ^{permission} ^{quitter} ^{la} ^{cellule} ^{ou} ^{le} ^{monastère}; même les frères lais devaient ^{faire} ^{le} ^{serment} de ne jamais quitter le monastère et dans le cas de fuite de se faire recattrer par force. Les fugitifs pouvaient être pris par tout priens et pour cela, il pouvait se servir du bras séculier. L'apostasie, la révolte et la désobéissance envers les supérieurs étaient de péchés mortels. Tous les criminels contre la discipline claustrale devaient expier leur incontinence dans une prison sans espoir d'y être délivrés et en effort dans un autre monastère. Il y avait ^à ^{la} ^{chartreuse} ^{de} ^{Marionche} un frère convers, ^{Hans} ^{Orange} de Rostock qui par désobéissance et par une mauvaise vie avait ^{convaincu} ^{vicié} ^{la} ^{régle}. ^{Séj} ^à ^{la} ^{fin} ^{du} ¹⁵ ^{siècle} la communauté du monastère n'est ^{ou} ^{obligée} ^{ce} ^{frère} ^{alors} ^{encore} ^{fin} ^à ^{cause} ^{des} ^{transgressions} ^{contre} ^{la} ^{régle}. Orange trouva des moyens, ^{prob} ^{ab} ^{sol} ^{ément} ^{par} ^{ses} ^{parents} ^à ^{Rostock} ^{d'} ^{inté} ^{ceder} ^{auprès} ^{des} ^{ducs} ^{pour} ^{être} ^{délivré} ^{de} ^{sa} ^{prison} ^{et} ^{de} ^{re} ^{retourner} ^{au} ^{milieu} ^{des} ^{autres} ^{convers} ^{et} ^y ^{mener} ^{une} ^{vie} ^{exemplaire}. Comme les troubles violents à Rostock allaient finir à Rostock et les ducs étaient en ville pour l'apaiser, les ducs Magnus et Balthazar avec leurs conseils tenaient pour assez importante l'affaire de Hans Orange et se mettaient en route pour Marionche. Le 27 avril, le dimanche 27 avril 1491 Hans Orange a été ^{en} ^{la} ^{prison} ^{des} ^{ducs} ^{délivré} ^{de} ^{sa} ^{prison} ^{et} ^{fit} ^{en} ^{leur} ^{présence} ^{le} ^{serment} ^{qu'} ^{il} ^{reconnait} ^{d'} ^{avoir} ^{été} ^à ^{cause} ^{des} ^{trans-} ^{gressions} ^{contre} ^{la} ^{régle} mis justement en prison et qu'il ne méritait cette grâce qu'il de se corriger et de se faire envoyer dans la chartreuse de Mellin et d'y rester tant qu'on ne le rappellera pas et il jura de ne jamais entreprendre et faire entreprendre à l'avenir contre le monastère et ses biens et ses gens et contre l'ordre. Cependant les chartreux de Marionche n'étaient pas satisfaits et les ducs avec leurs conseils, le doyen de la cathédrale de Sistrup Jean Thom, évêque de Schwerin, le chevalier Henri de Lu Lühke et le frère Dietrich et Frédéric Vierège dirent faire caution pour Hans Orange et de sceller son serment de ne pas se venger. ^{Si} ^{l'on} ^{peut} ^{voir} ^{qu'on} ^{ne} ^{regardait} ^{pas} ^{pour} ^{si} ^{peu} ^{la} ^{légalité} ^{d'un} ^{frère} ^{convers} ^{chartreux}.

Il paraît que le frère Hans Orange a été ni corrigible. Car à peine le conseil de Rostock avait-il, 40 jours après cette affaire en 1531, aboli le culte catholique à Rostock que le frère Hans Orange probablement déjà à la fin de 1531, quitta finalement le monastère et s'en alla à Rostock pour y vivre plus librement jusqu'à la fin de sa vie. Les chartreux restèrent fidèles à leur règle et redemandèrent malgré le mouvement révolutionnaire, le fugitif. Le conseil était faible et n'osa pas le faire prendre à cause du peuple surexcité. Comme le conseil à Marionche n'avait rien à dire, il obtint des ducs un commissarium pour quelques conseillers qui devaient traiter avec le monastère sur ce cas. Le conseil y envoya le célèbre et docte, prudent et sage sénateur S. Jean Oldendorp, et le conseiller Jean de Herwerden, comme commissaires au cas avec le notaire Lambert Fackel à Marionche pour y agir. Mais comme le conseil et la bourgeoisie empiraient partout, ainsi ici. Le 2 avril 1532 les commissaires mirent le pied à l'hôtellerie du monastère, pas seulement accompagnés du notaire, mais aussi à peu près de 40 citoyens de Rostock avec leurs domestiques et leurs convives qui intrusèrent avec des cris de joie violemment effrayèrent violemment et mis à l'abri Hans Orange. Aussi le Sireur Marquard Behr et la communauté, mais dans le procès verbal du notaire on dit que Hans Orange a été introduit par les commissaires avec quelques conseillers et d'autres citoyens et des amis invités. Lorsque les commissaires déclarèrent qu'ils sont prêts à entendre d'abord Hans Orange, par conséquent le regardèrent comme accusé et que celui-ci se soit bien à le faire. Le Sireur Marquard Behr avec son vicaire et procureur qui ont été appelés, se ^{le} ^{con} ^{tra} ⁱⁿ ^{èrent} ^{brusquement} ^{et} ^{de} ^{clar} ^{èrent} ^{qu'} ^{ils} ^{ne} ^{se} ^{trouvaient} ^{pas} ^à ^{traiter} ^{avec} ^{un} ^{traître} ^{et} ^{ennemi} ^{de} ^{la} ^{croix} ^{de} ^{Christ} ^{et} ^{quitta} ^{avec} ^{ses} ^{compagnons} ^{la} ^{salle}. Ceux de Rostock furent ^{tranchés} ^{de} ^{ces} ^{paroles} ^{pour} ^{eux} ^{et} ^{S. Oldendorp} ^{protesta} ^{devant} ^{le} ^{notaire} ^{contre} ^{le} ^{refus} ^{du} ^{Sireur} ^{dans} ^{l'} ^{affaire} ^{et} ^{le} ^{conseil} ^{des} ^{commissaires} ^{dura} ^{le} ^{Sireur} ^{Marquard} ^{Behr} ^{se} ^{plaignit} ^{au} ^{conseil} ^{de} ^{la} ^{ville} ^{de} ^{la} ^{manière} ^{violente} ^{et} ^{pernicieuse}. Mais le conseil refusa cette plainte et satisfaisant et défendit aux citoyens de le suivre afin d'éviter un tumulte qui les avait causé eux-mêmes et les rendait responsables de tout malheur. Le conseil cherche d'excuser par de vides prétextes la marche de l'affaire; il dit qu'il n'y avait pas de grande bande de gens mais seulement 10 citoyens et quelques amis invités qui sont venus et que le Sireur avait sans dire le nom de Hans Orange, nommé en général traître et ennemi de la croix de Christ et par conséquent offensé gravement les commissaires. Le 10 avril les commissaires avertirent en envoyant le procès-verbal le

due
iti
com
ies
qu
es
pas
let
du
et q
p
el p
par
Bea
qui
en
2
dis
just
prie
et il
prie
d'ag
et p
à la
et a
leve
mun
sav
ent
San
cuna
cont
sien
20
terr
leur
prie
s'ils
sera
cha
Le d
le d
éta
de l
de p
pou
tinu
et l
de e
pen
au b
de d
de c
L
18
22

deux Henri, après avoir été personnellement à Schwirin pour cette affaire, et se plainquirent d'avoir
été comme commissaires ducals gravement offensés, et firent comprendre au duc que les chartreux
croient qu'il a envoyé comme légats, des frères et des ennemis du Christ. Quant à eux
ils devraient préférer d'avoir été menagés ^{d'une telle} ~~de cette~~ manière et ils auraient été choqués
par le duc qui ~~les avait~~ ^{les avait} en raison à Schwirin que le duc dans une lettre au conseil d'au
s'avient entendu la lecture, avait proféré un avis opposé sur leur conduite. Le duc n'étant
pas l'homme qu'on trompe si facilement, mais leur répondit le 15 avril qu'il ne leur avait
pas pu répondre plus tôt, jus qu'à ce qu'il avait entendu les chartreux auxquelles il enverra
cette lettre. mais quant à leur plainte personnelle, ils auraient dû se taire de cela, parce que
le duc, jus qu'à maintenant, sans se venter, avait agi ^{comme} en tout temps dans toutes les affaires
et qu'il était prêt à disposer d'en faire autant qu'il en voudrait et que personne ne
pourrait dire de lui qu'il avait donné une réponse et agi après autrement. Les chartreux
se justifiaient le 9 mai devant le duc et se plainquirent, que le S. Oedenroep avait pris
pour lui les paroles qu'il avait dit à Hans d'Orange, quoique le S. Oedenroep avait proféré devant
beaucoup de témoins son opinion et que le conseil leur avait défendu le droit de la ville
qui était au milieu de leurs biens et de quels ils devaient vivre. Il se seraient présentés
en temps et lieu convenable, mais ils ne leur semblerait pas prudent d'agir ~~de~~ en pré-
sence de leur ennemi et c'est pourquoi que le S. Oedenroep avait déclaré qu'il n'est pas
disposé à agir avec le traître et l'ennemi de la Croix du Christ. Par suite de cette
justification le duc Béama le 23 mai la conduite du conseil et de commissaires. Le
prieur n'a pu comprendre avec le traître et ennemi de la Croix du Christ que Hans d'Orange
et il aurait été mieux et convenable ^{si} le conseil, en regard au serment de ne pas se venger
après il y a longtemps le 21 avril 1491 par Hans d'Orange sous la caution ducal l'avait empêché
d'agir d'une manière perverse et malicieuse et devait de bon ord demandé de renseignements
et fait un rapport au duc que celui-ci avait ~~communiqué~~ ^{communiqué} à Hans d'Orange ce consistant
à Hans d'Orange qui en outre avait la vérité avait trompé d'une manière rusée le consistant
et avait interdit aux chartreux comme malfaiteurs la ville. Le duc exigea du conseil
lever cet interdit et à ne plus offenser à l'avenir les chartreux. Le même jour le duc com-
muniqua aux chartreux cette lettre et leur assura sa protection. Il serait injuste de
savoir si les chartreux ou avait rendu aux chartreux cet apostat et ce qui est devenu
lui, mais l'histoire n'en parle pas.

Sur une telle administration de la justice ducal contre la faiblesse du conseil et les ran-
cunes de ses sujets, les chartreux restèrent menagés des injures de duc de Dostoch et
continuerent à vivre selon les règles de leur ordre en toute austerité et repos. Tout ce
événement nous donna une idée soit de l'état de la réforme dans les grandes villes
soit de la constance digne des chartreux. Le 12 mars 1532 les chartreux se plainquirent des
temps difficiles, mais ils étaient persuadés qu'il leur sera permis de louer Dieu dans
leur monastère sous la protection des souverains. Cela, dans notre langue un prédicateur
prédicant Haerendahl prêcha, que les derniers domestiques et la pauvre servante
s'ils étaient pieux et craignant Dieu et firent leur travail commandés fidèlement
seraient plus agréables devant Dieu et feraient plus de bonnes œuvres que tous les
chartreux ensemble qui voudraient être les puissants et les meilleurs de tous.
La doctrine protestante gagna toujours plus de terrain en Hekembourg. Déjà en 1531
le duc Henri le Pacifique laissa aller la doctrine comme elle voulait et en 1532 il
était partisan de cette même doctrine. Ensuite par après suivit la suppression totale
de toutes les fondations catholiques dans la ville de Dostoch. Les efforts du duc Albert surtout
depuis 1535 ne pouvaient pas empêcher longtemps le cours des événements, comme le désir
pour la parole pure de Dieu est devenu de toujours plus pressant. Les chartreux de Marienche
tinuèrent leur vie pénitente. Les maires de la ville de Dostoch avaient ainsi les premiers
et le procureur de la chartreuse pour traiter quelque chose, mais ceux-ci refusèrent à cause
de la fête de l'assommoir annuel d'aller de la D.V.N qui tomba cette année le 21 mars, ce-
pendant ils consentirent à se rendre un autre jour libre. Les affaires ne conduisirent pas
au but désiré, car le 12 mai 1533 le conseil envoya le secrétaire Hay Pierre Lasse accompagné
de deux citoyens à Marienche pour annoncer au S. Oedenroep et aux moines que leur est défendu
de confesser les citoyens et citoyennes, et de leur donner la St. communion sous une espèce.
Le conseil était cette fois plus prudent, car le secrétaire Pierre Lasse était d'après une lettre du

Marguard Behr datée du 7 mai 1547¹² dans laquelle celui-ci recommanda un franciscain, il était
ami du brier. La chartreuse avoit encore dans la ville beaucoup d'amis et de partisans qui
ne se laissent pas troubler. Le conseil se plaignit à cause du monastère au prier ~~de~~ ^{en} mai
celui-ci ne l'évita pas et pria le 11 juillet 1547 les amis et les maires Bernd Horn et les conseillers
Henri Gulzon et Marc Luskon qui avaient encore de bons sentiments pour le monastère, de venir
à Marienche pour y réfléchir ce que la communauté avait pensé être utile à la ville et au monastère.
En 1534 tout le conseil après avoir supprimé tous les monastères de la ville, ordonna sérieusement que pour
chaque maître avec citoyens ou citoyens par domestique ou servants ou hôtes n'aille à Marienche Birston ou Stein
ou à quelque endroit qu'il soit de Dostock pour y assister à la messe sous peine d'une amende de 10 Gulden
pour chaque transgression.
Depuis ce moment les pères à Marienche restèrent en repos de part de conseil de Dostock et poursuivirent
tranquillement dans leur règle sous leur prier Marguard Behr jusqu'à leur expulsion qui
n'arriva que 16 ans après. Pendant tout ce temps on ne parle que des affaires du monastère.
Il paraît que les Chartreux se sont donnés de monastère du cré'dit, car lorsqu'en 1539 le 6 sept. se dressa
prier de conseil de Dostock de ne permettre de construire un nouveau bâtiment près leur maison
dans la rue de Burgwall, ils l'appelèrent de nouveau les seigneurs et amis favorables au monastère
depuis de vieux temps. Aussi le 5 février 1541 les chartreux quand ils demeurèrent au conseil protecteur
dans leur part du bien de Liederow, virent la faveur qu'ils ont reçue de la bonne ville et
du conseil dans la lettre par des bons amis. Cependant ils avaient malgré cela des misères
et quelques conscriptions étaient sur le village d'astors appartenant au monastère et s'étaient tellement
mal conduits que plusieurs paysans avec femmes et enfants ont dû le quitter. Le prier Marguard
Behr demanda au duc catholique Albert comme protecteur spécial de la III. Eglise et de la religion
catholique, le 2 mai 1545 secours et se nomma dans la lettre chapelain du duc. Avec quelle
attention soutenu. Les fondateurs catholiques suivirent le dévot oppriment de l'église protestante
on peut le conclure de ce que le prier Marguard Behr en 1546 était le premier qui apporta la victoire
de la mort de Luther à Dostock. Les grands monastères existèrent encore au moins pour l'extérieur
quoique les monastères de mendicants et d'autres petits aient été supprimés. En 1547 Marguard
Behr faisait son possible pour soutenir la vie de ^{de} grands monastères. Depuis très longtemps déjà
les évêques de Schwerin nommèrent le prier de Marienche vicaire de moniales benedictines à
Sobbertin. Marienche et l'abbaye Sobbertin a été déjà plusieurs fois opprimée par la réforme
et la digne prier Catharine d'Ortzen avait devant ses yeux plusieurs fois la permission de se présenter
en charge si l'on demande Marguard Behr d'un an de 13-mars 1547 auprès du duc Henri et lui remua
devant ses yeux, comme celui-ci avait fait entendre: Quant aux monastères et leurs règles, il
ne voudrait pas oser les changer, mais les laisser dans l'état où ils étaient quand on les a fondés.
Catherine d'Ortzen resta dans sa charge et mourut prier le 6 avril 1549 en laissant l'abbaye
encore catholique. A l'occasion Marguard Behr se plaignit d'extorsion violente de perceptions
d'un vieil homme appartenant au monastère: Ce qui a été donné une fois en honneur de Dieu et
surtout pour le culte, on ne devrait pas y toucher et des fondations ecclésiastiques ne devraient
jamais tomber en les mains des seigneurs.
Le jour de la suppression s'approchait toujours plus. Marguard Behr se remarquait bien et cherchait
dans les derniers temps à bien placer sa fortune, en redemandant des capitaux considérables
des personnes privées et les plaçait chez des autorités publiques, bref il chercha à prévenir tous les
événements possibles pour le cas d'expulsion. Le 20 janvier 1548 la chartreuse plaça chez Karo
de Nothe à Tottenwinkel 500 Gulden dans les biens Haschendorf et Tottenwinkel et 20 janvier 1548 chez
le même 1500 Gulden dans le bien de Nechelstorf, toutes les deux sommes encore avec consentement de
duc. Le 15 mai 1548 elle plaça chez les Frères de Nordor à Dastow dans la Velvulle Somerann
près Samgarten 50 Gulden dans le village Hiltzow, par 12 pour 100. En 1546 les chartreux
avaient déclaré les capitaux remboursables qu'ils avaient chez les Lützen et Palvenholzen à
Pletth, chez les Lützens à Greifswald et chez Blermann Weygen à Stralsund, et les plaçaient
le 22 sept. 1546 en somme de 2000 Markes chez le conseil de la ville de Stralsund, qui semble avoir
été encore intime avec les chartreux, 4 pour 100, après avoir déjà placé en 1539 la somme de
2000 Markes et en 1540 la somme de 1500 Markes chez le même conseil. Sen après le duc Albert, le
soutien le plus fort des catholiques mourut le 7 janvier 1547 et fut enterré sous le maître-autel
de l'abbaye de Sobberan, le duc Henri avait confirmé dans le pays la doctrine protestante sans
cependant expulser les religieux et on pouvait déjà prévoir quelle somme que le jeune duc
Jean Albert prendra. Le prier Marguard Behr se plaignait à Marienche à Albert au devant
de la destinée inévitable et en parlèrent aussi à leurs amis.

La chartreuse avait encore pendant longtemps un appui fort dans le conseil de la ville de Stralsund, parce que les chartreux y avaient beaucoup de biens. Le 12 août 1537 les chartreux s'étaient arrangés avec le conseil en sorte que les biens situés hors de la ville seraient administrés par quelque membre du conseil ou par au moins par un citoyen de la ville et qu'il confirmerait pour cette administration le maire Christophe Lorber. C'était la cause que les Lorbers qui étaient des amis particuliers du monastère, furent encore liés dans les derniers temps plus intimement aux chartreux. Le maire Christophe Lorber à Stralsund et son frère Olof Lorber, de lermann le tailleur avaient ^{précédemment} 100 Gulden, 4 ou 5 pour 100, chez les chartreux. Sans la crainte de la suppression prochaine du monastère les Lorbers firent avec le prieur Marguard Behr et avec le procureur Christian Woodpecker à Marienche le 16 juin 1550 le contrat suivant: Les chartreux rendirent aux frères Lorber leurs billets de dette et donnèrent à ceux-ci la capitale ^{en récompense de ce qu'ils} pour les services, peines, travaux et soin qu'ils avaient employés dans ces temps dangereux pour le soutien et la défense de la chartreuse, de leurs biens, propriétés et de leur justice et pendant veillèrent faire avec tous leurs forces, en échange les Lorbers s'obligerent pour le cas qu'on chasserait les chartreux de payer annuellement et honnêtement tant qu'un chartreux serait en vie, 9 pour 100, mais après la mort de tous les chartreux d'employer à tout temps un tiers des revenus ^{à la dote} de pauvres vierges et un tiers pour habiller des pauvres, et mais du troisième tiers ils en pourraient faire ce qu'ils voudront. Sur cela est indigne clairement quel sort attendait le prieur Marguard Behr et ses frères.

Le 1^{er} mai 1550 Christophe de Sülbn à Rensow prêta du prieur Marguard Behr, son oncle et de ses successeurs, encore 50 Gulden pour une caution.

Le jeune duc Jean Albert I. avait même depuis la mort de son père du duc Othbert (7 janvier 1547) une vie tranquille et scientifique, pleine de l'enthousiasme pour l'évangile. Mais en même temps que la partie ^{des} empereurs catholique opprima toujours plus le pays des princes protestants il fut indigne et prépara longtemps dans le silence l'élevation pour la vraie religion et la liberté allemande. Son oncle, le duc Henri le Sacro-Romain, qui craignait tout pas de violence était mort en Schwérim le 6 février 1552 et déjà au milieu du mois de mars Jean Albert se leva subitement avec 600 cavaliers de Schwérim et s'allia avec les autres princes protestants le 1^{er} avril devant la ville d'Ingsburg, pour forcer l'empereur Charles V. à faire ce qu'il en voulait pas faire. Les protestants emportèrent la victoire et le 26 mai une paix honorable à Saxon et Jean Albert retourna après la victoire le 27 avril de Francfort sur le Mein dans son pays, chargé de dette, par ce qu'il avait toutes les dépenses sur lui, mais avec un présentiment de ce qu'il avait à faire.

Déjà quand il partit pour la guerre, il avait donné ordre de supprimer tous les monastères de machines. Le coup frappa d'abord les deux grands abbayes des têtes ciens, à Sargum le 6 mars et Soberan le 7 mars 1552. Toutes les têtes faibles, se rendirent tranquillement dans leur sort et étaient contents des petits rentes pour leurs chefs. Le procureur ducal pour Soberan était Jürgen de Rathenow, capitaine à Soberan qui avait pour compagnon le secrétaire Joachim Koht. Le 10 mars ceux-ci occupèrent la ferme de Soberan à Roduck.

Dans la chartreuse de Marienche on avait à attendre plus de résistance et c'est pourquoi on fit plus d'effort et employa la force. Le 15 mars 1552 la vénérable chartreuse de Marienche fut prise et supprimée. Après la plainte du 7 octob. 1554 le duc fit entourer à ce jour avec violence par 300 hommes armés, à pied et à cheval, la maison et le monastère et la prendre piller et chasser les pauvres religieux, le prieur et toute la communauté privés de tout hors du pays. Après la protestation du 17 janvier 1557 les soldats avaient chassé avec force le prieur et tous ses frères, parmi lesquels des hommes vieux, malades et jetés après eux en se moquant d'eux, leurs habits et convertures de lit et finirent tellement qu'ils ont dû aller à pied jus qu'à la ville. Dans un rapport officiel sur la prise de la ferme de Soberan il est dit que le duc Jean Albert a fait prendre en même le monastère de Marienche et la maison dans la rue large à Dostel appartenant aux chartreux par Matthias (?) Koht. La chronique de Stralsund ainsi tomba la vénérable chartreuse Marienche comme victime du mouvement de tout le temps. Elle aurait mérité un meilleur sort et peut-être aussi trouvée si l'entêtement de leur forme n'avait pas tant résisté à l'esprit de l'époque, ou si les frères avaient pu se résigner à se conformer au mouvement comme ont fait les frères de la vie commune. Mais les chartreux méritent plus de pitié et de respect.

ainsi disparait toujours le monastère toujours plus de l'histoire. Comme on agit à la sécularisation des biens des convents, nous montre un cas qui est arrivé à Marienche. Le monastère de Soberan avait à sa suppression donné celle un calice tourné en or et donné aux chartreux pour le conserver. Ensuite les deux ont été avertis quand la duchesse Ursule, abbesse à Lubitz réclama d'eux les 450 marcs que celle-ci avait prêtés au père des ducs. Pour s'en acquitter de cette dette, les ducs demandèrent au commencement de l'année 1561 des chartreux de Marienche la restitution du calice et l'abbesse Ursule quitta le 27 février la réception.

Les derniers chartreux vivants ne furent à Rostock et à Lübeck. Au commencement de 1561 vécurent encore plusieurs chartreux, tous de Marienche à Rostock quand les ducs Jean Albrecht et Ulrich leur donnèrent une lettre qu'ils signèrent aussi. Peu à peu revinrent aux sommités à Rostock et élurent même un prieur, quoique déjà en 1534 le convent fut supprimé et changé en une école latine. Les ducs Les sommités recurent les derniers chartreux chargés à Rostock afin d'être présents pour le cas d'impugnations rentes favorable. Les chartreux de Rostock étaient soumis à la chartreuse près de Westheim. Le 22 juin 1565 Jean de Münster, prieur de la chartreuse près de Westheim écrivit au prieur Hermann Otto de l'ordre des Pr. S. chevaliers à Rostock pour le remercier de la bonne réception qu'il avait faite à ses frères et dont il a été averti par le frère Matthias et pour lui recommander la chartreuse Matthias et Servatius qui devraient persévérer tranquillement jusqu'à ce que quelque chose arrive.

Le frère Matthias était le chartreux Matthias Passé qui était le dernier frère de la chartreuse de Marienche et qui employa ces derniers jours de sa vie pour bien placer les droits et les biens de son monastère. Quand les derniers frères excepté lui furent morts à Rostock, il quitta Rostock et alla à Lübeck, où se trouva encore un frère Matthias Heier. Ces deux étaient en 1574 les dernier deux moines qui vivaient encore. En 1556 le prieur et la communauté du monastère de Marienche avaient donné par Matthias Heier, autrefois frère convers ou chartreux de Marienche, frère ulerin du maire Ambroise Heier à Lübeck à celui-ci 1500 Gulden afin que les frères chartreux puissent jouir des revenus de ce capital ces jours de leur vie. Le 3 août 1562 le secrétaire du duc Albrecht de Danemark écrivit au duc Jean Albrecht que le chevalier russe Frédéric Spedt lui avait déclaré que les lettres sur la chartreuse près Rostock seraient entre les mains d'un moine, frère du maire Marx (!) Heier à Lübeck, amené et conduit dans un couvent de Lübeck et si le duc lui en demandait l'avis le chevalier Spedt, celui-ci voudrait montrer au duc le chemin afin de les avoir. Cela n'est pas tout à fait vrai; car les documents du monastère sont aux archives du conseil à Rostock et on dit qu'il y a encore des documents à Stralund; aussi l'opinion du maire n'est pas juste. Ce qui est vrai que Matthias Heier avait apporté à Lübeck de l'argent et quelques quillottes de Bielefeld de dette. Après le mort du maire Heier les moines qui vivaient encore, cédèrent en 1571 le Hauptstuhl aux enfants orphelins à Lübeck on aura directeurs des orphelins, car dès le commencement ils étaient résolus de donner aux pauvres la somme prin cipale qu'ils avaient acquise par leur sueur et travail, couronné aussi par leur vie économe et de ne garder pour eux que le revenus pour le temps de leur vie. Mais même à cette intention honorable les pauvres moines avaient du désavantage, parce que les revenus ne furent pas payés depuis 1564-1574 et que les directeurs de orphelins se regardèrent déjà comme maîtres absolus de l'argent. Lorsqu'en 1574 vivaient encore 2 moines, les directeurs des orphelins demandèrent de héritiers du maire Heier le capital. En même temps le duc Jean Albrecht qui avait appris tout cela, demanda la même chose pour ce qu'il dit, on l'avait volé du monastère du duc. Les directeurs de l'orphelinat protestèrent en 1574 cette affaire devant le conseil et affirmèrent que la somme n'appartenait pas au monastère, mais elle serait seulement de l'argent de réserve pour les moines. Le gendre du maire François de Miter conseilla au duc, de confisquer l'argent pendant que les directeurs demandent que comme des moines étaient encore en vie, la somme principale soit placée sûrement. Mais le conseil de Lübeck prit le chemin de droit et envoya au duc un ajournement. Avec cela finissent les actes et probablement toute l'affaire, car le duc Jean Albrecht mourut le 12 février 1576.

Le 3 juin 1574 les deux derniers moines Matthias Passé et Matthias Heier de la chartreuse de Marienche devaient donner une caisse avec des documents sur ces biens de la saline de Sulz de la chartreuse au arciaire de la cathédrale de Lübeck Henri Sümker. Lorsqu'on chercha ces documents pour faire valoir les anciens droits on ne pouvait obtenir de Matthias Passé que cette caisse se trouve plus chez Hans Sümker et qu'elle ne contenait pas d'autres documents et d'argent. Après le mort de Matthias Heier en 1574, Matthias Passé, le dernier de la chartreuse de Marienche, ce da à Lübeck en présence des arciaires de la cathédrale Nicolas Griebanitz et Henri Sümker, dans la maison de Griebanitz le 22 juin 1574 sous le sceau du monastère, qu'il conserva, au conseil de la ville de Rostock, qui avait

Le 3 juin 1574 les deux derniers moines Matthias Passé et Matthias Heier de la chartreuse de Marienche devaient donner une caisse avec des documents sur ces biens de la saline de Sulz de la chartreuse au arciaire de la cathédrale de Lübeck Henri Sümker. Lorsqu'on chercha ces documents pour faire valoir les anciens droits on ne pouvait obtenir de Matthias Passé que cette caisse se trouve plus chez Hans Sümker et qu'elle ne contenait pas d'autres documents et d'argent. Après le mort de Matthias Heier en 1574, Matthias Passé, le dernier de la chartreuse de Marienche, ce da à Lübeck en présence des arciaires de la cathédrale Nicolas Griebanitz et Henri Sümker, dans la maison de Griebanitz le 22 juin 1574 sous le sceau du monastère, qu'il conserva, au conseil de la ville de Rostock, qui avait

Le 3 juin 1574 les deux derniers moines Matthias Passé et Matthias Heier de la chartreuse de Marienche devaient donner une caisse avec des documents sur ces biens de la saline de Sulz de la chartreuse au arciaire de la cathédrale de Lübeck Henri Sümker. Lorsqu'on chercha ces documents pour faire valoir les anciens droits on ne pouvait obtenir de Matthias Passé que cette caisse se trouve plus chez Hans Sümker et qu'elle ne contenait pas d'autres documents et d'argent. Après le mort de Matthias Heier en 1574, Matthias Passé, le dernier de la chartreuse de Marienche, ce da à Lübeck en présence des arciaires de la cathédrale Nicolas Griebanitz et Henri Sümker, dans la maison de Griebanitz le 22 juin 1574 sous le sceau du monastère, qu'il conserva, au conseil de la ville de Rostock, qui avait

Le 3 juin 1574 les deux derniers moines Matthias Passé et Matthias Heier de la chartreuse de Marienche devaient donner une caisse avec des documents sur ces biens de la saline de Sulz de la chartreuse au arciaire de la cathédrale de Lübeck Henri Sümker. Lorsqu'on chercha ces documents pour faire valoir les anciens droits on ne pouvait obtenir de Matthias Passé que cette caisse se trouve plus chez Hans Sümker et qu'elle ne contenait pas d'autres documents et d'argent. Après le mort de Matthias Heier en 1574, Matthias Passé, le dernier de la chartreuse de Marienche, ce da à Lübeck en présence des arciaires de la cathédrale Nicolas Griebanitz et Henri Sümker, dans la maison de Griebanitz le 22 juin 1574 sous le sceau du monastère, qu'il conserva, au conseil de la ville de Rostock, qui avait

Le 3 juin 1574 les deux derniers moines Matthias Passé et Matthias Heier de la chartreuse de Marienche devaient donner une caisse avec des documents sur ces biens de la saline de Sulz de la chartreuse au arciaire de la cathédrale de Lübeck Henri Sümker. Lorsqu'on chercha ces documents pour faire valoir les anciens droits on ne pouvait obtenir de Matthias Passé que cette caisse se trouve plus chez Hans Sümker et qu'elle ne contenait pas d'autres documents et d'argent. Après le mort de Matthias Heier en 1574, Matthias Passé, le dernier de la chartreuse de Marienche, ce da à Lübeck en présence des arciaires de la cathédrale Nicolas Griebanitz et Henri Sümker, dans la maison de Griebanitz le 22 juin 1574 sous le sceau du monastère, qu'il conserva, au conseil de la ville de Rostock, qui avait

rendu même après la suppression du monastère bien des services aux moines, toutes les justices de la chartre
et tous les documents qu'il avait conservés, sous la condition que le conseil employe tout ce qu'il
gagnerait des possessions du monastère, en l'honneur de Dieu et qu'il le rendrait au monastère
s'il venait à se rétablir. Ensuite Matthias Lasse se retira dans la chartreuse près d'Edesheim et c'est à lui
par suite de sa cession antérieure au secrétaire du conseil de Rastach Bernard Luschow une chartre
avec des documents du monastère qui était à Rastach et tout ce qu'on pouvait trouver encore de la
propriété de la chartreuse et lui donna plein pouvoir à toutes les actions pour le bien du monastère.
Et cel. est la dernière nouvelle de la chartreuse et de ses moines qui pendant un demi siècle
avaient lutté avec une persévérance inflexible dans toutes les formes du droit et de l'existence
contre les flots enflés du temps jusqu'à ce qu'ils y périrent. Et de la chartreuse de Haries qui
mérite l'éloge le plus profond n'est resté que le nom et le souvenir de la postérité.